



Rapport annuel sur la situation en matière

# d'égalité entre les femmes et les hommes à Villeparisis

Présenté au Conseil municipal  
le 25 mars 2025

Accusé de réception en préfecture  
07017705144-20250327-25\_10471-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 27/03/2025



**VILLEPARISIS**

# SOMMAIRE

<b>Contexte – Cadre réglementaire</b> .....	2
Repères – Chronologie des dispositions en faveur de l'égalité femmes-hommes.....	3
Repères – Quelques chiffres en France .....	4
<b>Partie 1 – Une politique des ressources humaines en faveur de l'égalité</b> .....	5
<b>Partie 2 – Une politique municipale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes</b> .....	10
La programmation événementielle : semaine du lutte pour le droit des femmes – Mars 2024 ...	10
La lutte contre les violences faites aux femmes..	11
Favoriser l'accès aux droits .....	11
Favoriser l'accès aux sports pour tous, promouvoir la mixité des sports et sensibiliser les associations sportives .....	12
Encourager la culture pour l'égalité.....	13
Mettre en avant des femmes grâce à la communication.....	13
Enfance – renforcer le lien parent-enfant .....	14
Jeunesse - renforcer la culture de l'égalité et du respect mutuel .....	14
Participation citoyenne – parité parfaite dans les conseils d'habitants .....	14
Senior.es villeparisien.nes – les femmes sont-elles plus actives ? .....	14
<b>Conclusion et pistes de réflexions</b> .....	15

**La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dispose que les collectivités mettent en œuvre une politique intégrée de l'égalité entre femmes et hommes.**

**L'article 61 de la loi du 4 août 2014 prescrit, aux collectivités territoriales de plus de 20 000 habitant-es, de présenter un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (préalablement aux débats sur le projet de budget).**

**Le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 précise le contenu du rapport et le calendrier selon lequel il doit être produit : ainsi, depuis le 1er janvier 2016, l'obligation de présenter ce rapport préalablement aux débats sur le projet de budget est entrée en vigueur pour les collectivités de plus de 20 000 habitant-es.**

## CONTEXTE - CADRE RÉGLEMENTAIRE

Collectivités sont amenées à jouer un rôle moteur dans la lutte contre les inégalités. Un encadrement juridique de cette action est apparu nécessaire avec l'entrée en vigueur de la loi du 4 août 2014 « pour l'égalité entre les femmes et les hommes », imposant aux Collectivités de plus de 20 000 habitants de produire un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le rapport de Villeparisis présente tout d'abord une chronologie des dispositions en faveur de l'égalité puis quelques chiffres liés à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'échelle nationale. Il résume ensuite la situation en termes de ressources humaines propre à Villeparisis. Enfin, ce rapport expose les principales actions menées dans le cadre des politiques publiques pour lutter contre les inégalités de genre et les perspectives à venir.

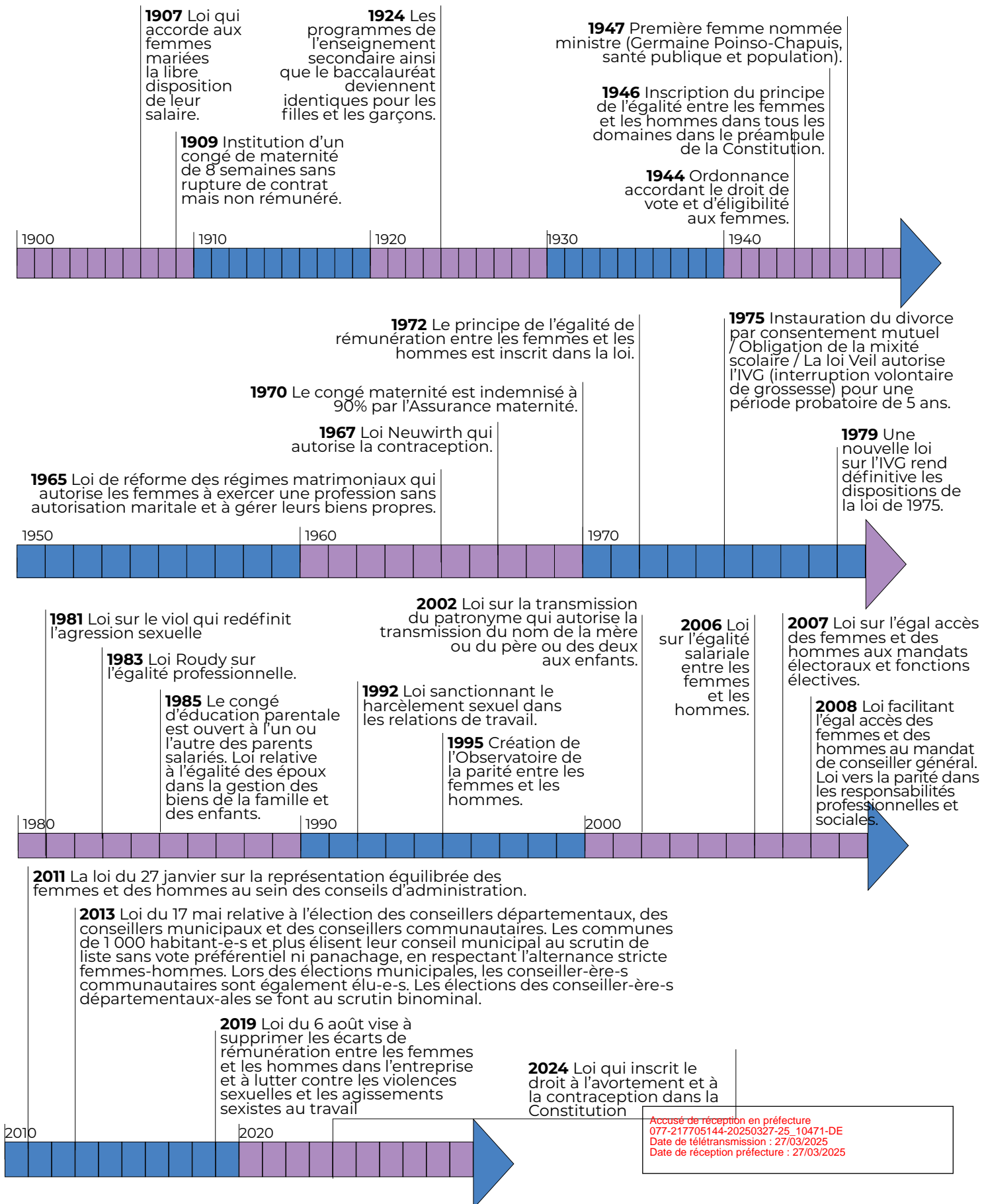
Ce document d'analyse comparée sera exposé le 25 mars 2025, lors de la séance du Conseil municipal.

Au-delà des obligations légales, il doit permettre d'imaginer des solutions en faveur d'une meilleure parité entre les femmes et les hommes. La Ville de Villeparisis est engagée en sa qualité d'employeur, mais également de collectivité publique, dans la lutte contre toutes les formes de discrimination, pour une société plus juste et respectueuse de chacun.

Cet engagement pour l'égalité est d'autant plus important sachant que nous avons vu dans le monde mais aussi en France de trop nombreuses attaques et reculs concernant les droits des femmes.

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20250327-25\_10471-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 27/03/2025

# REPÈRES \_ CHRONOLOGIE DES DISPOSITIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



# REPÈRES - QUELQUES CHIFFRES EN FRANCE

(Données issues du rapport 2023 du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances et du rapport)

## VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Les femmes sont les premières victimes de violences sexistes et sexuelles.

**244 301**

victimes de violences conjugales (ont été enregistrées par les services de sécurité en France en 2022)

**114 079**

victimes de violences sexuelles (ont été enregistrées par les services de sécurité en France en 2022)

**139** féminicides en 2024

**103** féminicides en 2023

**118** féminicides en 2022

**122** féminicides en 2021

**80 %**

des femmes ont déjà eu l'impression d'avoir été moins bien traitées en raison de leur sexe

**139 397**

femmes excisées vivant en France

## VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

**1 femme sur 2**

a déjà été confrontée à une situation de sexisme ou de harcèlement sexuel au travail en France.

**1 étudiante sur 10**

déclare avoir été victime d'un viol ou d'une agression sexuelle au sein de son établissement

## EGALITÉ PROFESSIONNELLE

Les écarts de salaires entre les femmes et les hommes, plus importants dans le secteur privé que dans la fonction publique, se réduisent progressivement : dans le secteur privé **23,4%** // dans la fonction publique territoriale **10,5%**.

Seul **1** salarié sur **5** exerce un métier mixte.

A poste équivalent, en temps plein, les femmes gagnent en moyenne **4%** de moins que les hommes, dans le secteur privé.

**15,7%** des mères sont sans emploi pour une raison liée aux enfants, et **3,7%** des pères sont sans emploi pour une raison liée aux enfants.

En 2023, les femmes représentent **49%** de la population active en France contre **46,8%** dans l'Union européenne.

Les femmes travaillent **3** fois plus souvent à temps partiel que les hommes, en 2023.

**75%**

des personnes en emploi à temps partiel sont des femmes en 2022.

**63%**

des agents publics sont des femmes (en 2022)

La part des femmes parmi

les **1%** des agents publics les mieux rémunérés est de

**70%**

des contractuels sont des femmes (en 2021)

**38%** (en 2021)

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20250327-25\_10471-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 27/03/2025

# PARTIE 1 - UNE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ

Les employeurs publics représentent environ 20% des emplois en France, le sujet de l'égalité professionnelle concerne directement la fonction publique, qui a une incidence très forte sur la société et surtout un devoir d'exemplarité.

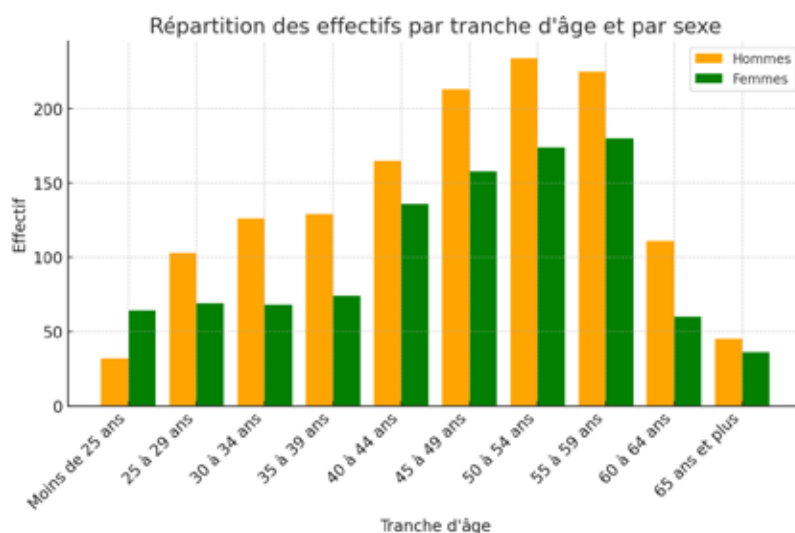
Pour parler d'égalité, il est indispensable de s'appuyer sur des indicateurs précis ; les effectifs, les catégories, les salaires, les filières, le recrutement, la formation ... Globalement, les chiffres villeparisiens sont alignés aux tendances nationales, sauf pour la part des femmes sur les postes aux plus hautes responsabilités, largement supérieure aux chiffres nationaux.

Au 31 décembre 2024, le nombre d'agents toutes catégories confondues à Villeparisis s'élève à 491 : 340 femmes et 151 hommes. Au total, le pourcentage de femmes est de 69,25%, c'est 1,25% de plus que l'année précédente.

-----  
**Au 31 décembre 2024, 69,25% des agents municipaux sont des femmes soit + 1,25 %**  
 -----

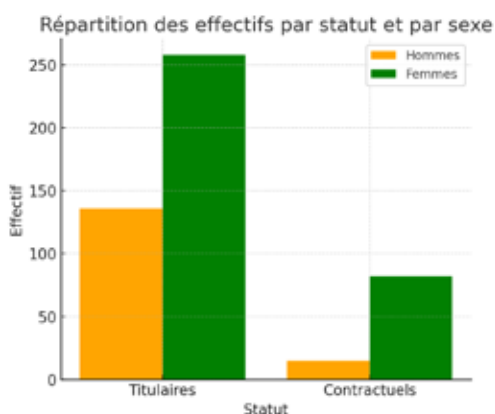
Les femmes sont plus nombreuses dans toutes les catégories d'âge. Les écarts sont particulièrement marqués dans les tranches 40-44 ans et 45-49 ans. Cela indique qu'elles accèdent à des postes stables et pérennes dans la collectivité. Cette tendance traduit une bonne intégration des femmes dans des parcours professionnels de long terme.

Répartition par tranche d'âge et par sexe



## RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR STATUT

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les statuts contractuels et titulaires. Leur part reste dominante parmi les titulaires, ce qui traduit une certaine pérennité de leur emploi au sein de la collectivité. Le constat est le même chez les contractuels, bien que le taux reste inférieur à celui du niveau national. Cela peut indiquer une plus grande précarité de l'emploi féminin dans la collectivité, ce qui pourrait être un point d'attention en matière d'égalité professionnelle et d'accès à la titularisation.



Noté de la Direction Générale  
 077-217705144-20250327-25\_10471-DE  
 Date de télétransmission : 27/03/2025  
 Date de réception préfecture : 27/03/2025

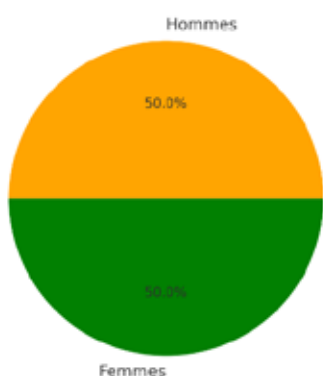
## RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE

- **Catégorie A** : la répartition est parfaitement équilibrée entre les hommes et les femmes (50 % chacun), ce qui montre une égalité d'accès aux postes de haute qualification.
- **Catégorie B** : les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes (37 contre 25), traduisant une bonne représentativité féminine dans les postes intermédiaires.
- **Catégorie C** : les femmes dominent largement cette catégorie (295 femmes contre 118 hommes), ce qui témoigne d'une forte présence féminine dans les postes d'exécution, notamment dans certaines filières spécifiques (administration, médico-social, animation).

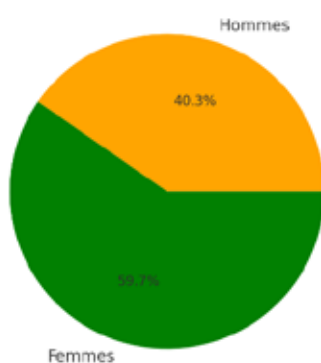
-----  
**15 hommes et  
15 femmes exercent  
un emploi supérieur  
et dirigeant.**  
-----

Ces données mettent en avant une bonne représentation des femmes dans l'ensemble des catégories, mais également un enjeu de diversification des profils dans la catégorie C, où elles sont très majoritaires. Cela peut inciter à réfléchir à des actions pour favoriser l'évolution professionnelle des femmes vers les catégories supérieures.

Répartition des effectifs en Catégorie A



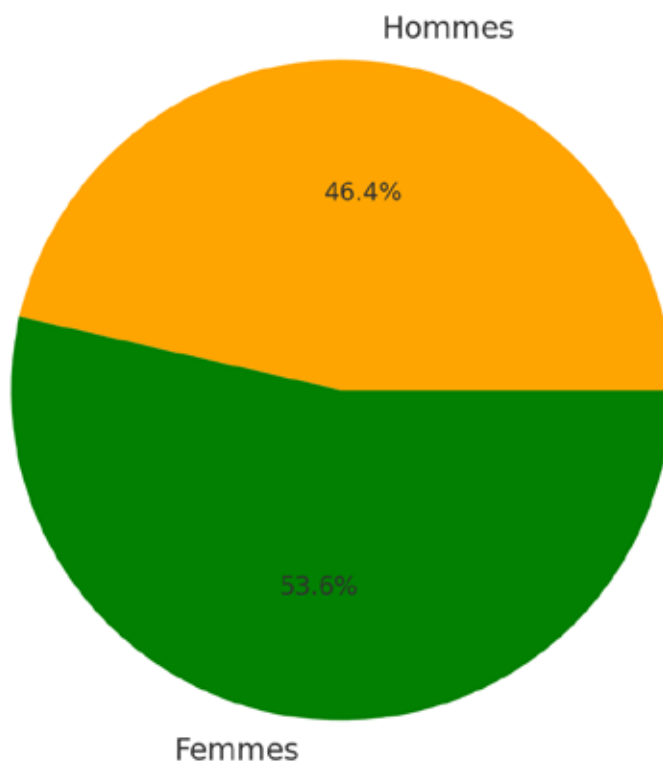
Répartition des effectifs en Catégorie B



Répartition des effectifs en Catégorie C



## Répartition des effectifs emploi supérieur et dirigeant



Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20250327-25\_10471-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 27/03/2025

Quatre femmes occupent des emplois fonctionnels (correspondant aux agents de la direction générale) :

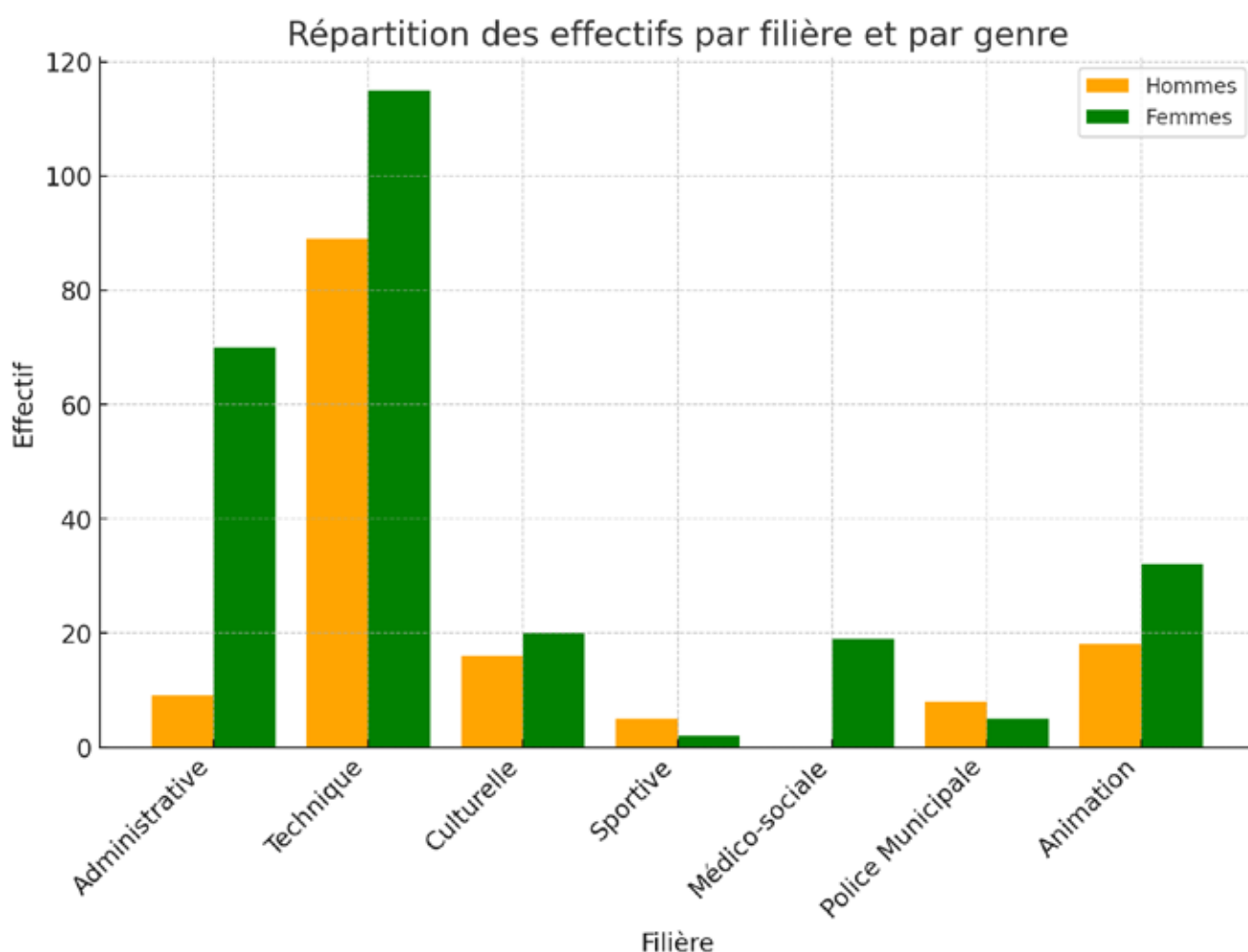
- La Directrice générale des services
- La Directrice générale adjointe à l'innovation et à la modernisation
- La Directrice générale adjointe à l'animation et à l'attractivité de la ville
- La Directrice générale adjointe aux ressources et perspectives.

Un seul homme exerce un emploi fonctionnel : le directeur général adjoint aux services techniques.

Aussi, Monsieur le Maire a recruté une directrice de cabinet, poste encore largement représenté par des hommes à l'échelle nationale.

Il y a plus de femmes responsables de service, que d'hommes responsables de service. Il faut également souligner ce travail contre la division sexuée du travail, par exemple, la direction de l'éducation est assurée par des hommes, quand la direction générale aux ressources et les responsabilités des services finances et commandes publiques sont assurées par des femmes.

### Des disparités dans la répartition par genre selon les filières



Les femmes dominent largement dans les filières administrative (70 femmes, 9 hommes), médico-sociale (19 femmes, 0 homme) et culturelle (20 femmes, 16 hommes). Les hommes sont plus nombreux dans les filières sportive (5 hommes, 2 femmes) et police municipale (8 hommes, 5 femmes), ce qui illustre une certaine spécialisation genrée dans ces secteurs. La filière technique est la plus équilibrée en termes de genre, avec une forte représentation des hommes (89) et des femmes (115), mais cela s'explique également par la présence des agents d'entretien et de restauration, principalement des femmes, dans les effectifs techniques. Ces données révèlent la persistance de certaines tendances sectorielles, mais aussi des opportunités d'amélioration pour favoriser une mixité plus équilibrée dans certaines filières.

Abusé de réception en préfecture  
N° 27736441033037-251019 DE  
Date de réémission : 27/03/2025  
Site de dépôt : Préfecture de la Région de la Vallée d'Aoste

L'âge moyen de départ en retraite est plus tardif de quelques mois chez les femmes que chez les hommes. En moyenne, les agents de Villeparisis partent en retraite à 64 ans, quand les hommes partent à 61 ans.

Cela s'explique d'une part par la prise des congés maternité et parental, mais également par la pénibilité des travaux effectués par les femmes. Elles sont très nombreuses à faire des métiers physiques (agents d'entretien, de restauration), à avoir des arrêts maladies, et donc à travailler plus longtemps pour bénéficier de la totalité de leurs droits à la retraite.

-----

**1950 € le salaire brut mensuel moyen d'une femme (titulaire et contractuelle) à la mairie de Villeparisis, toute catégorie confondue**

-----

-----

**2 425 € le salaire brut mensuel moyen d'un homme (titulaire et contractuel) à la mairie de Villeparisis, toute catégorie confondue**

-----

L'écart entre le salaire brut mensuel moyen d'un homme et d'une femme (fonctionnaires et contractuels) à la mairie de Villeparisis est de plus de **500 euros**. Cet écart est une piste d'amélioration dans le plan d'action.

Cet écart est de 100 euros quand on se concentre sur les fonctionnaires.

Il y a peu de disparité sur les grades car c'est une base statutaire, les montants liés aux indices étant les mêmes quel que soit le genre de l'agent.e. La différence peut se créer au niveau des IFSE.

A Villeparisis, la Direction générale des services et la Direction des ressources humaines s'attachent à ce que sur un poste équivalent, tous les agents reçoivent le même IFSE.

-----

**12 femmes et 5 hommes ont bénéficié d'un avancement de grade et/ou d'une promotion.**

-----

-----

**55 femmes et 7 hommes bénéficient du télétravail, sur autorisation. Le télétravail est un outil permettant une meilleur articulation vie pro/vie perso (emmener son enfant à l'école avant le début de sa journée, prendre la pause repas du midi avec lui etc.)**

-----

-----

**1 femme a bénéficié d'un congé parental de plus de 6 mois en 2024.**

-----

Ces chiffres illustrent la volonté municipale d'adapter l'organisation des services au-delà de l'obligation réglementaire.

-----

**22 femmes et 2 hommes sont à temps partiel sur autorisation.**

-----



**Atelier de sensibilisation dans les collèges  
mars 2024**

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20250327-25\_10471-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 27/03/2025



## POUR CONCLURE,

Les rapports de situation sur l'égalité professionnelle dans les collectivités permettent de suivre des tendances, de donner une image à l'instant mais également de suivre l'évolution année après année.

L'égalité femmes-hommes justifie une politique RH à part entière : travailler sur l'accessibilité aux emplois fonctionnels, réduire les écarts de rémunération, ... mais également améliorer la qualité de vie au travail, et surtout celle des femmes. Elles ont des maladies spécifiques, et ont plus tendance à prendre soin des maris, ascendants, parents, enfants etc. qu'elles-mêmes. L'employeur public doit offrir des temps pour cela. Villeparisis offre à ses agent.es des séances de sports, dans les équipements sportifs de la Ville, 2 fois par semaine, sur le temps du déjeuner, avec une souplesse sur les horaires pour les encourager à avoir une pratique sportive. Ils ont également accès gratuitement à la piscine intercommunale Jean Tarris, une fois par semaine, sur le temps du déjeuner. Ces séances de « Sports agents » sont largement plébiscitées par les femmes. En 2025, la Direction des ressources humaines a pour objectif de mieux communiquer sur les procédures d'alerte et d'éditer un guide d'accueil du jeune enfant pour les agents de la ville. Il devrait permettre à chaque agent, au moment de l'arrivée d'un jeune enfant, de faire le point sur ses droits : congés maternité, paternité et parental, temps partiel de droit, temps partiel sur autorisation etc.



Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20250327-26-10471-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 27/03/2025

**Collecte de produits menstruelles,  
mars 2024**

# PARTIE 2 - VILLEPARISIS : UNE POLITIQUE MUNICIPALE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les services s'attachent à intégrer le principe d'égalité dans le développement des politiques publiques qu'ils mettent en œuvre au quotidien, en voici une liste non exhaustive.

## ACTIONS ET POLITIQUES MENÉES EN 2024 :

### La programmation événementielle : semaine du lutte pour le droit des femmes – Mars 2024

La journée du 8 mars n'est pas une journée de célébration des femmes mais une journée d'actions, de sensibilisation, de mobilisation et de lutte pour les droits des femmes et l'égalité des sexes. La Ville a souhaité étendre ces actions, tout au long de la semaine, pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, avec un programme riche, varié et dans différents lieux de la ville, pour aller au plus près de tous.

### La marche exploratoire suivie de l'agora citoyenne

La marche exploratoire est un outil simple et efficace au service de tous les habitants, elle permet d'associer les femmes en les rendant actrices de leur propre sécurité (théorie de l'empowerment) et en les aidant à se réapproprier l'espace public. Les services municipaux ont mis en place cette marche exploratoire entre femmes pour encourager la réflexion concernant la place de la femme dans l'espace public, mais également se nourrir de proposition des habitantes. Le repérage du circuit est l'œuvre d'un travail collaboratif entre les femmes du Quartier Normandie-Niemen et des femmes du Conseil de Participatif Citoyenne (CPC). Un questionnaire est proposé à l'issue de la marche afin d'alimenter l'Agora Citoyenne mais également de faire naître des idées de projets dans le cadre du Budget de Participation Citoyenne (BPC). L'Agora citoyenne, quant à elle, est un programme d'ateliers et de débats participatifs qui réunit citoyens, experts, politiques, créatifs et chercheurs autour des thématiques de la ville de demain.



**Féminisation temporaire de panneaux de rues** Cette action a pour but de pointer du doigt le manque de représentation des femmes qui ont marqué l'Histoire et la société.

**La collecte de soutien à la lutte contre la précarité menstruelle**, au centre commercial E.Leclerc. La précarité menstruelle est toujours au cœur des préoccupations de la municipalité. En 2024, cette action a permis de récolter 1300 produits de protection menstruelle qui ont été redistribués aux trois collèges villeparisiens, aux Restos du cœur, au Secours populaire, à l'hôtel Futur, à la Maison des droits des femmes de Mitry-Mory et également mis à disposition dans les structures municipales accueillant du public (Maison des droits, Maison des jeunes, gymnases, centres de loisirs, centre culturel, médiathèque municipale, conservatoire etc.). Cette action a également pour but de sensibiliser les Villeparisiens à la précarité menstruelle, qui peut être à l'origine de graves troubles physiques et de préoccupations sociales importantes.

Acquis de procédure en préfecture  
077-217705144-20250327-25-1047-F-DE  
Date de réimpression : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 27/03/2025

**Les Rencontre-débats dans les collèges,** Pendant deux heures, les agents de la ville sensibilisent tous les élèves de 5<sup>e</sup> de la Ville, aux discriminations de genre dans le sport.

**Le spectacle « LAMES »,** au centre culturel Jacques Prévert. À travers une partition sonore introspective, le spectateur suit le cheminement intime d'une jeune patineuse comme s'il était dans son corps et dans sa tête. Il plonge dans l'univers singulier du patinage artistique pour se confronter aux mécanismes universels de l'emprise. Des invitations ont été notamment offertes aux associations concernées par la lutte pour l'égalité des droits des femmes.

**Mise en place d'une vidéo de sensibilisation :** Nous avons mis en scène un couple, et posé des questions sur leur vécu de l'espace public, afin de les confronter aux différentes perceptions des femmes et des hommes dans la rue et les transports en commun.

**Le spectacle « Joséphine Baker, le musical »,** au centre culturel Jacques Prévert. Qui retrace la vie d'une femme illustre

**L'exposition de portraits de compositrices et le concert « Élèves en scène »,** : l'équipe pédagogique a travaillé une édition spéciale compositrices avec des œuvres 100% féminines, qui fait écho à l'exposition « Portraits de compositrices », réalisés par l'association HF Ile-de-France

**Magazine municipal 100% féminin**



### **La lutte contre les violences faites aux femmes**

En France, une femme sur dix se déclare victime de violences conjugales, une femme subit un viol ou une tentative de viol toutes les sept minutes, 87% des femmes disent avoir été harcelées ou agressées dans les transports en commun.

Face à la hausse du nombre des faits de violence conjugales à l'échelle nationale, Villeparisis agit.

L'importance de l'implantation de ces lieux d'accueil et d'écoute et de prise en charge doit être au plus près de ces personnes, dans les quartiers et au commissariat.

Par conséquent, avec l'association AVIMEJ et la préfecture, la Ville cofinance le poste d'une intervenante sociale, au commissariat de police nationale, depuis le mois de janvier 2023. Elle accompagne les victimes, les accueille, les conseille et les oriente, agissant en véritable passerelle entre les personnes en détresse, les forces de police et les services sociaux.

Ses missions viennent ainsi en complément du travail déjà réalisé par l'association AVIMEJ en matière d'aide aux victimes et d'accès aux droits, par les services municipaux (la police municipale, le CCAS et la Maison des droits), sur ces sujets.

Des permanences juridiques d'aide aux victimes ont lieu à la Maison des droits. Elles permettent, entre autres, d'accompagner les femmes qui pourraient être victimes de violences sexistes et sexuelles. En plus des conseils juridiques apportés, la Maison des droits peut les réorienter vers des associations et organismes spécialisés. Enfin, les agents du commissariat de police nationale de Villeparisis sont régulièrement formés et sensibilisés sur ces questions.

### **Favoriser l'accès aux droits**

En 2024, la Maison des droits Jeanne Chauvin a traité 11 420 demandes et a accueilli 4 334 personnes, dont près de 55% de femmes. Elles sont plus nombreuses que les hommes, pour toutes les permanences confondues : juridique, Droit des étrangers, APF France Handicap, Mission locale, AVIMEJ-psychologue, ADIL, AIP, médiation et accompagnement des personnes en détresse, CCAS.

**11 420 demandes et a accueilli 4 334 personnes, dont près de 55% de femmes**

Abuse de réception en préfecture  
077-217705144-20250327-25\_10471-DE  
Date de création : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 27/03/2025

## Favoriser l'accès aux sports pour tous, promouvoir la mixité des sports et sensibiliser les associations sportives

Si le sport semble aujourd'hui accessible aux femmes, la pratique diffère entre les hommes et les femmes et un accès égalitaire n'est pas toujours assuré en termes de choix des disciplines, de lieux de pratique ou encore d'engagement dans la compétition.

Pour le public adulte, la Ville propose de nombreux temps, sur toute l'année. Le training fit, à raison d'une séance par mois, est largement plébiscité par les femmes. Il répond à un besoin fort. A chaque session, plus d'une quarantaine de femmes et quelques hommes y participent. A l'échelle nationale, les femmes fréquentant moins les structures sportives, selon les statistiques de l'INSEE, ce succès est à souligner.

Pour pallier aux difficultés de déplacement que certaines et certains peuvent rencontrer, la Direction des sports a pour projet de proposer sur les réseaux sociaux des vidéos de séances d'exercices simples et sans matériel, à pratiquer à son domicile.

Une fois par semaine, le vendredi de 16h45 à 18h, la Direction des sports dispense une séance gratuite de Ninja kids, un atelier d'éveil psychomoteur avec parcours, destiné aux jeunes enfants, au gymnase Géo André. Ces séances sont animées par des éducateurs sportifs et des éducatrices sportives de la direction des sports et ont pour objectifs de favoriser la relation parent-enfant à travers un temps privilégié d'activités sensorielles et motrices et de sensibiliser les parents et enfants à avoir une activité physique et/ou sportives régulière.

Pour les enfants, deux dispositifs sportifs sont dédiés. Les éducateurs de la Direction des sports dispensent des séances de sport sur le temps scolaire mais également pendant les vacances scolaires, gratuites et sur inscription. Des sports émergents, tels que le tchoukball ou le Kin-ball sont à la découverte pour les jeunes villeparisien.nes et pour leurs parents pendant les Sports Vacances.

De manière générale la parité est atteinte et l'ensemble des activités proposées favorisent une mixité des publics. Et ce aussi pendant les événements sportifs tels que les Jeux sportifs ou encore la Villeparisienne, qui a en plus la particularité de sensibiliser la lutte contre le cancer du sein.

La Ville soutient également les associations sportives locales qui incitent les femmes à l'exercice physique : Ever Strong'her, Woman camp (installée à Villeparisis en 2022), ainsi que les associations mixtes qui ont développé des sections mixtes ou féminines, comme l'USMV football et handball. Le développement de la pratique féminine est un des critères imposés par la Ville dans l'attribution des subventions aux associations sportive. Elles sont 35 à proposer une section féminine ou des cours pour les femmes et filles.

Dans près d'une association sportive sur deux, une femme est présente dans le bureau directeur. Cela dit, on constate une division sexuée des rôles, d'une part, le secrétariat pour les femmes, et d'autre part, pour les hommes, les postes de président, qui implique forcément une division sexuée des tâches. Quand les présidents ont des missions de planification, de prise de décision et de relationnel avec les autorités publiques, les secrétaires sont davantage dans l'exécution et dans le relationnel direct avec les membres de l'association, ou encore en charge de la communication.

-----  
**Le club Square Boxing comptabilise 70% d'adhérentes, 3 ans après sa création. Ce succès auprès des femmes s'explique par la mise en place de séances réservées aux femmes.**  
-----



Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20250327-25\_10471-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 27/03/2025

## Encourager la culture pour l'égalité

Les établissements culturels municipaux sont des vecteurs essentiels de la diffusion de la culture de l'égalité femmes-hommes et filles-garçons auprès des Villeparisiens, jeunes ou moins jeunes.

Les actions culturelles de la Ville tiennent aussi pleinement compte de cette exigence d'égalité. Villeparisis a opté pour 26 représentations qui allaient dans ce sens : du one woman show, de la danse, du concert, de la comédie musicale, du hors-les-murs etc. La culture est le meilleur outil pour inspirer une réflexion sur le territoire. En sélectionnant volontairement des spectacles abordant des thématiques féministes, écrit ou mis en scène par des femmes ou dont le personnage principal est une femme, Villeparisis choisit de donner de la visibilité à des femmes.

La médiathèque municipale Elsa Triolet dispose également d'un registre très riche d'œuvres féministes ou qui poussent à la réflexion sur l'égalité des genres. Une sélection thématique a été mise en avant à l'occasion de la Semaine de l'égalité.

Le festival Les petits mômes en famille, organisé au Centre culturel Jacques Prévert et dédié à la petite enfance, a connu une participation majoritairement féminine, les mères étant deux fois plus présentes que les pères. Bien que la présence des pères soit notable, cette tendance souligne la répartition encore inégale de l'accompagnement des jeunes enfants aux événements culturels. Proposer aux parents un événement culturel, pour leurs jeunes enfants, à proximité de chez eux permet de renforcer la relation parents/enfant et d'impliquer davantage les pères.



### Mettre en avant des femmes grâce à la communication

La communication est un vecteur essentiel de la diffusion de la culture de l'égalité femmes-hommes auprès des Villeparisiens, jeunes et moins jeunes. Mettre en avant des femmes permet à la fois de leur donner de la visibilité, parfois difficile à trouver, mais aussi à proposer des modèles féminins inspirants aux jeunes filles et femmes.

Alors que le temps de parole des femmes dans les médias est en baisse en 2024, Villeparisis s'attache à donner toujours plus la parole aux femmes. Dans le magazine de la Ville, en 2024, la Direction a accordé la moitié des portraits aux femmes. D'après le rapport de l'ARCOM sur la représentation des femmes à la télévision et à la radio en 2023, les femmes n'ont eu que 34% de la parole dans les médias français en 2023. A Villeparisis, les statistiques sont opposées.

Par ailleurs, la campagne de communication qui a le plus de succès auprès des Villeparisiens est celle de valorisation du métier d'ATSEM, un métier exclusivement féminin à Villeparisis, et très majoritairement féminin à l'échelle nationale, un métier « de l'ombre » et surtout essentiel.



Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20250327-25\_1047-1-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 27/03/2025

## Enfance – renforcer le lien parent-enfant

Nous avons 1678 garçons et 1631 filles scolarisés en école primaire à Villeparisis. La direction des écoles est majoritairement tenue par des femmes. Sur 15 écoles, seulement 4 sont dirigées par des hommes. Dans les associations de parents d'élèves, une énorme majorité de parents élus sont des femmes. Elles sont également beaucoup plus présentes en sortie d'écoles que les hommes. Cela interroge sur la place que les hommes occupent dans l'éducation de leurs enfants. Pour développer le lien parent/enfant, Villeparisis prévoit de programmer de nombreux cafés des parents, ainsi qu'un temps fort au centre culturel Jacques Prévert, dédié aux tous petits.



A la ludothèque, on constate un grand écart de fréquentation entre les hommes et les femmes pour les Matinées des petits, des samedis-matins dédiés aux moins de 3 ans, qui favorise l'éveil et renforce le lien parent-enfant. 45 femmes et 11 hommes ont accompagné des enfants sur ces temps-là.

## Jeunesse - renforcer la culture de l'égalité et du respect mutuel

Le nombre de jeunes filles qui s'inscrivent à la Maison des jeunes est toujours en hausse, par rapport aux années précédentes. En 2024, 36% des inscrit.es à la Maison des jeunes étaient des jeunes femmes, soit 10 points de moins qu'en 2023.

La parité est parfaite sur les séjours jeunes où le service jeunesse s'attache à ce qu'il y ait le même nombre de filles et de garçons. Quant à la fréquentation du Point information jeunesse, même si on tend vers la parité et qu'on remarque des améliorations vis-à-vis des années précédentes, il faut tout de même relever que la part des jeunes hommes qui profitent de cette structure est supérieure à celle des jeunes femmes. Sur un total de plus de 750 visites en 2024, au sujet de stages, de parcours sup, d'un accompagnement dans la rédaction de curriculum vitae et de lettres de motivation, ou simplement sur des recherches d'informations, 65% des demandeurs sont des femmes. Sur les ateliers, tels que ceux de la Mission locale ou du dispositif Rebond dédiés aux jeunes temporairement exclus de leurs établissements scolaires, 55% des participants sont des hommes.

Par contre sur les 30 bourses accordées et pour le Permis pour le BAFA, la moitié a été attribuée à des jeunes femmes.

Villeparisis a à cœur la sensibilisation et la participation de ses jeunes aux événements et actions municipales. Sur les événements ils sont souvent présents ou sollicités.

## Participation citoyenne – parité parfaite dans les conseils d'habitants

Renouvelés fin 2023, le conseil communal des enfants et le conseil municipal des jeunes sont toujours constitués à parité de garçons et de filles. Il en est de même pour le Conseil de participation citoyenne.

## Senior.es villeparisien.nes – les femmes sont-elles plus actives ?

Toucher tous les publics, quel que soit l'âge est nécessaire dans cette recherche d'égalité. Du côté des aîné.es villeparisien.nes, les femmes sont plus demandeuses d'activité. Elles représentent près de 20% des inscrit.es sur le fichier animations seniors, ce qui leur permet d'être informées et bénéficiaires des différentes animations et sorties proposées par la Ville.

Tout au long de l'année 2023, les services municipaux ont proposé 21 sorties, repas ou voyages destinées aux seniors. Ils ont largement été plébiscités par les femmes, avec des taux de fréquentation féminine allant de 70% à 100%. Ce sont les repas festifs qui ont le plus intéressé le public masculin, ainsi que les voyages.

On retrouve cette tendance à la résidence Octave Landry, où les appartements sont en grande majorité occupés par des femmes. Cela s'explique en partie par le fait que les femmes ont une espérance de vie plus longue que les hommes. Elles se retrouvent souvent seules en fin de vie. D'après l'INSEE, les hommes restent plus souvent à leur domicile, car ils bénéficient de l'aide de leur compagne.

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20250327-25\_10471-DE  
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

# CONCLUSION ET PISTES DE RÉFLEXION

Villeparisis a fait le choix d'une politique ambitieuse et nécessaire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, en la rendant transversale et essentielle dans tous les domaines et à tous les niveaux.

## EN INTERNE

- Mieux communiquer aux agents sur leurs droits à l'arrivée d'un jeune enfant
- Faciliter l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle
- Développer la mixité dans les services
- Assurer l'égalité dans les parcours professionnels
- Renforcer l'égalité en matière de rémunération
- Renforcer l'égalité en matière de santé et de qualité de vie au travail

## EN INTERNE

- Proposer systématiquement des activités « mixtes » dans les équipements et en hors-les-murs et pour tous les âges
- Repenser les bâtiments et l'espace public en tenant compte des contraintes du plus grand nombre, et notamment celles, spécifiques, des femmes

- Sensibiliser et former tous les agents et élus municipaux contre le harcèlement sexuel et sexiste au travail
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations
- Evaluer la politique de ressources humaines en matière d'égalité professionnelle femmes/hommes

- Agir sur les mentalités et continuer à sensibiliser le plus grand nombre à la lutte contre les stéréotypes, les inégalités, les violences faites aux femmes, etc.

Ces orientations sont déclinées en actions à mettre en œuvre et marquent les intentions de la Ville en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la lutte contre les violences et discriminations. Ces intentions ne sont pas limitatives et pourront être affinées et précisées.



Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20250327-25\_10471-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 27/03/2025